

Nedim Pećanin, IV-9, Lycée n° 2 de Sarajevo
Premier prix

Pourquoi faut-il juger les auteurs de crimes de guerre ?

J'ai eu 18 ans il y a trois mois. Mes parents ont été étonnés lorsque je leur ai dit que, plutôt qu'ils m'offrent un cadeau, je voulais qu'ils m'autorisent à aller à un festival de musique électronique avec mes amis. A priori, il ne devait pas y avoir de problème pour qu'ils exaucent mon souhait, mais lorsque je leur ai dit qu'il s'agissait d'un LoveFest qui avait lieu à Vrnjačka Banja, en Serbie, ils se sont montrés tous les deux préoccupés et embarrassés. Je les comprenais ; ils s'inquiétaient pour ma sécurité au milieu de dizaines de milliers de jeunes, en particulier parce que je venais de Sarajevo, en Bosnie.

C'est donc à l'aube de l'âge adulte que, comme l'ensemble des gens de ma génération, je me suis heurté au lourd fardeau qu'avait laissé cette guerre qui avait pris fin avant ma naissance. La guerre est finie depuis longtemps, mais la peur persiste. Bien sûr, je sais les crimes horribles qui ont été commis. Ce qui les rend malheureusement plus graves encore, c'est que les dirigeants politiques et militaires qui portent la plus lourde responsabilité de ces crimes sont encore perçus comme des héros par nombre de leurs concitoyens. Pendant que j'attendais de savoir si mes parents me laisseraient partir, je faisais face à l'héritage des guerres menées sur le territoire de ce qui était autrefois un même État, et cela m'a amené à réfléchir sur le Tribunal de La Haye, chargé de juger les auteurs de crimes de guerre.

Je pense que toutes les personnes qui vivent aujourd'hui sur les territoires où des guerres sanglantes ont été menées il y a une vingtaine d'années ont une raison d'estimer que la justice est lente mais (in)accessible. Pour certaines d'entre elles, le Tribunal de La Haye était, et demeure, le seul espoir. Je me pose beaucoup de questions sur ce tribunal.

D'une part, je comprends parfaitement toutes les personnes – et, dans une large mesure, je partage la déception de ces personnes – qui espéraient voir le Tribunal punir du moins ceux qui portaient la plus grande responsabilité pour les crimes les plus graves. Malheureusement ce n'est pas le cas, et c'est un fait sur lequel s'accordent les gens de Belgrade, de Sarajevo, de Zagreb et de Pristina. Les procès ont duré beaucoup trop longtemps et ils étaient trop complexes, à la fois pour les victimes et les témoins des crimes. Certains des accusés sont morts en prison avant que le verdict n'ait été prononcé, alors que d'autres ont attendu le verdict en liberté. Nombre de peines qui ont été infligées sont outrageusement légères : cela se justifie peut-être par le Règlement du Tribunal, mais il est difficile d'admettre que, dans certaines affaires, des auteurs de crimes de masse n'aient été condamnés qu'à quelques mois de prison pour chacune de leurs victimes. Je n'arrive pas non plus à comprendre que des juges siégeant dans certains procès aient laissé l'accusé prêcher la haine, rire des crimes, insulter les victimes et se moquer de la justice... et tout cela devant des caméras de télévision, dans des salles d'audience devenues de véritables tribunes pour des les accusés, qui bien sûr, ne faisaient « que défendre leur peuple ».

Il est particulièrement douloureux d'assister aux témoignages des personnes qui ont réussi à survivre aux crimes, souvent par pur hasard, mais qui ont perdu leurs proches et les personnes qui leur étaient les plus chères. Je n'oublierai jamais le cri du cœur lancé par une mère de Srebrenica à un officier pendant une audience à La Haye. Ravalant ses larmes, elle s'est excusée et a expliqué que des soldats lui avaient arraché des bras son jeune fils. Elle ne l'avait jamais revu mais elle était persuadée qu'il était encore en vie, car elle le voyait souvent en rêve. J'ai pleuré en regardant cet enregistrement vidéo avec mes parents ; j'essayais de cacher mes larmes mais je sentais bien qu'ils pleuraient, eux aussi. J'ai vu des larmes couler sur le visage des membres de la Chambre, mais je crois que c'est pour l'accusé que ce moment a été le plus dur. C'est précisément ce grand malaise ressenti par tous qui, pour moi, donne tout son sens au Tribunal. Je ne crois pas qu'il existe une seule personne qui, après avoir vu cette scène, pourrait s'opposer aux efforts visant à établir la responsabilité des crimes de guerre. Heureusement, cette mère n'a pas subi, de la part de l'accusé, les moqueries et les insultes que d'autres témoins ont essuyées lorsqu'ils ont déposé. J'ai trouvé incompréhensible que les juges laissent des victimes se faire humilier de la sorte. Il a également été pénible d'apprendre qu'une des personnes compétentes à La Haye avait décidé de détruire des preuves matérielles du crime le plus grave commis en Bosnie-Herzégovine. Des documents personnels, des vêtements, des chaussures, des photographies, des clés, des porte-clés, etc., qui étaient souvent les seules preuves de l'existence de ces victimes, ont disparu en raison d'une décision bureaucratique prise froidement.

D'autre part, et en dépit du bien-fondé de ces critiques, je pense que le Tribunal de La Haye est l'instrument international le plus important du lent processus de restauration de la confiance trahie entre les peuples de l'ex-Yougoslavie. La réussite la plus importante du Tribunal de La Haye est l'individualisation de la culpabilité et de la responsabilité des crimes de guerre. Le fait que ce ne sont pas les peuples serbe, croate, albanais ou bosniaque qui sont jugés devant le Tribunal, mais uniquement des individus qui se sont discrédités et qui ont déshonoré leur nation aux yeux de l'histoire et du monde, revêt une extrême importance. Bien que je critique le Tribunal, je reconnais que je suis un peu injuste : qu'est-ce qui empêchait tous ces États où les crimes ont été commis d'engager eux-mêmes des poursuites et de juger les criminels au sein de leurs propres tribunaux ? Il est facile d'attaquer La Haye, mais quelles autorités sur le territoire de l'ex-Yougoslavie étaient prêtes à rechercher les responsables dans leurs propres rangs, et non pas seulement dans les nations ou les États voisins ? Il est particulièrement hypocrite de critiquer le Tribunal de La Haye et de se limiter à pointer les décisions vraiment étranges prises occasionnellement au détriment des victimes qui appartiennent à la même nation que nous. Pourquoi est-il impossible de trouver un exemple de cas où un accusé appartenant à notre nation a été condamné à une peine trop légère, ou bien où un accusé ressortissant d'une autre nation a été injustement condamné à une peine trop lourde ? Cela n'en dit-il pas plus sur nous que sur le Tribunal ?

Sans Tribunal de La Haye, nombre des criminels de guerre mis en cause seraient aujourd'hui des dirigeants puissants et cités en exemple dans leur pays. Ils continueraient librement à inoculer leur haine aux jeunes de notre région toute entière, y compris sans doute aux milliers de jeunes venus de partout pour participer au LoveFest de cette année. Mes parents n'en ont pas cru leurs oreilles lorsque je leur ai raconté qu'il n'était rien arrivé de fâcheux ni à Tarik, ni à Vedad,

ni à Adi, ni à moi, à Vrnjačka Banja. En fait, je leur ai menti : nous avons eu du mal à écouler tous les jetons que les *Grobari* et les *Delije* de Vrnjačka Banja, de Belgrade, de Kragujevac et de Niš avaient offerts à leurs « frères bosniaques » pour commander des verres.

Voilà pourquoi je pense que le Tribunal de La Haye est important, et je sais que je n'aurai pas besoin de supplier mes parents pour aller au prochain LoveFest.